Généralités :.

Le directeur général constate une nette hausse, comme partout, du nombre de collègues atteints de la covid-19, avec environ 300 cas avérés et 300 cas suspects.

La tendance est donc bien à la hausse, avec quelques craintes au niveau des ENFiP, mais les situations sont sous contrôle et il n'y a aucun cluster d'ampleur à la DGFiP. La DG reste vigilante.

Concernant le télétravail, le taux de 6 % est à relativiser au sens où il y a encore beaucoup d'agents en vacances (70 % d'agents présents), mais il subsiste un différentiel entre les directions locales, la DG et les directions nationales qui elles tournent à environ 15 % de télétravail. Il s'agira donc de trouver le bon équilibre en cette période de crise qui perdure.

La campagne des avis d'imposition fait apparaître une baisse de 38 % d'accueils physiques, il est à noter qu'il n'y a donc pas de reports des accueils qui n'ont pu avoir lieu pour la campagne. Il y a une augmentation substantielle des corrections de déclarations qui peuvent s'effectuer en ligne.

Les contacts à distance sont également en très forte augmentation.

Un bilan complet de cette campagne particulière sera fait.

Les formations dans les ENFiP se déroulent en présentiel et distanciel ce qui permet un taux de présence de 50 % des effectifs quotidiennement. Cette situation reste perturbante pour les élèves et les enseignants, mais permet de basculer entièrement en présentiel ou en distanciel en cas de changement de la situation sanitaire.

Le message de cette rentrée est que toutes les missions de la DGFiP doivent reprendre « à plein », y compris le contrôle fiscal.

Une vigilance particulière sera orientée sur les contrôles fiscaux externes dans l'objectif prioritaire

de préserver les agents de la DGFiP, mais aussi de ne pas permettre de la part d'entreprises d'appliquer un protocole sanitaire abusif qui reviendrait à une tentative de se soustraire au contrôle.

Le conseil d'analyse économique a choisi la DGFiP pour réaliser une étude sur la durée (et donc pas uniquement sur et pendant la crise sanitaire) concernant le télétravail, qui vise à comparer la productivité, les conditions de vie au travail etc entre les agents en présentiel, en travail déporté et en télétravail. Cette étude sera réalisée en parallèle dans une grande entreprise privée dans le domaine des assurances. Les organisations syndicales seront contactées par le conseil.

La DG précise que nos revendications sur la possibilité laissée aux agents de travailler en horaires décalés apparaît dans le guide du secrétariat général.

Au niveau du nettoyage, même s'il reste des imperfections, la situation semble aller vers l'amélioration.

CGT :

La CGT est intervenue pour rappeler ses interventions lors du GT sanitaire du 11 septembre notamment en rappelant son opposition au NRP et rappelant que les agents le rejetaient massivement.

Au niveau du télétravail, **la CGT a reprécisé qu'il fallait bien distinguer le travail à domicile actuel en temps de crise sanitaire et le télétravail hors crise**. La CGT estime que seulement 6 % de télétravailleurs dans les directions locales actuellement n'est pas responsable. Elle demande où se situent les blocages. Elle revendique qu'un recensement des volontaires pour du travail à domicile exclusivement le temps de la crise sanitaire soit effectué par les directions locales et non plus par les seuls chefs de service. Elle revendique que soient distinguées les demandes actuelles de celles qui pourront intervenir hors période de crise sanitaires, estimant que les volontaires d'aujourd'hui peuvent avoir des motivations uniquement liées à la crise.

La CGT a revendiqué une meilleure information des organisations syndicales locales, notamment sur les situations de cas de covid sur les sites.

Concernant le ménage, la CGT a rappelé les problèmes qui perdurent, comme des prestations qui, pire que de ne pas être efficaces peuvent parfois même diffuser le virus, ou encore le non port du masque par des personnels par manque de fourniture de l'employeur et méconnaissance des protocoles à respecter.

La CGT a redemandé comment la DG allait gérer le non-respect des mesures sanitaires dans les services lorsque le chef de service ne les fait pas appliquer, voire ne se les applique pas à lui-même. De la même manière, pour les encadrants qui ont à cœur de les faire respecter, quels moyens leur sont donnés ?

La CGT a précisé au DG qu'une interpellation intersyndicale dans le Morbihan est restée sans suite s'agissant de temps de télétravail qui ont été repositionnés en ASA a posteriori, alors que les agents concernés ont bien télétravaillé à temps plein.

La CGT a interpellé le DG sur les courriers restés sans réponses de la CGT durant ces dernières semaines dont certains ont un caractère urgent, notamment sans en préciser les détails un dossier défendu par la CGT dans les Bouches du Rhône.

La DG a apporté quelques réponses :

Le DG a précisé que Marine Camiade faisait l'intérim du DRH le temps de la procédure de recrutement pour remplacer Monsieur Tanguy, et que Madame Pellata et Monsieur Rouseau étaient

également à notre écoute. De ce point de vue les OS devraient obtenir les réponses aux courriers.

Il demande aux OS de continuer à faire remonter les problèmes locaux mais quand cela a déjà fait l'objet d'une remontée auprès de la direction locale. Il en va de même pour les problèmes de nettoyage.

Sur le télétravail, la DG va affiner ses statistiques. Elle est d'accord pour séparer les sujets de télétravail dans cette période de crise et le télétravail en « temps ordinaire ».

Les équipements commandés arrivent plus lentement que prévu. Mais une commande supplémentaire a été faite pour atteindre dans les prochaines semaines 60 % d'équipement au lieu des 40 % envisagés.

Sur le NRP, il n y a pas d'accélération, mais surtout un retard pris pour cause de crise sanitaire. Les agents sont de plus en plus en demande de visibilité, c'est le flou au contraire qui créée l'angoisse. Donc il faut que tout reprenne et que les agents soient informés.

La prochaine audioconférence aura lieu dans une dizaine de jours.

fichiers: Télécharger cr_conf_18_septembre_2020.pdf (463.67 Ko)
Public: Infos / actions
COVID-19

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank